



AGO Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire du 28/04/2017

Présents et représentés :

Présents : Nathalie BADET Stéphanie JULIEN et Sylvie Almalinorh HEBERT

14 personnes présentes ou représentées.

Suite à une précédente AG le 21/04/2017 où le quorum n'avait pas été atteint, la présente AG ne nécessite pas de quorum.

Rapporteur de Séance : Cat Naco. La séance commence à 20h41.

AGO

La présidente Nathalie BADET rappelle l'ordre du jour ci-dessous.

- 1 -Rapport financier
- 2 - Rapport /moral 2016 et bilan d'activité de l'exercice 2016
- 3 - Démission des fonctions de Président, Trésorier, Secrétaire et vote des nouveaux membres du CA en fonction des candidatures reçues
- 4 -Validation de la nouvelle charte de qualité du sphynx club

1 - Rapport financier

La parole est donnée à la trésorière Stéphanie JULIEN.

Le compte du club présente un solde créditeur au 31 mars 2017 de 3192.95 €

Dont : report des avoirs depuis l'ancien compte Société Générale : 2 415,56 €

Cotisations 1 584,00 €

SQR 230,00 €

Diplômes 365,00 €

LOOF dotation sqr 450,00 €

Calendriers 2 056,00 €

Mugs 296,00 €

Avec pour principales dépenses :

- LOOF cotisation 60,00 €

- frais compte bancaires 75,00 €

- frais paypal 71,00 €

- internet 145,00 € incluant les frais d'hébergement et de nom de domaine

- calendriers : 1 411,61 €

- mugs : 356,00 €

- frais d'expo (2 spéciales) 1 390,00 € (y compris écussons 371,00 € , plaids 356,00 € 3 sweat marie de BELLEVILLE 138,00 €, 2 sacs LAGRIFFE 175,00 €, petits cadeaux et matériel expo 230,00 € et 12 bouteilles champagne 120,00 €)

- fournitures 224,00 € (comprenant Flyer 104,00 € tampons 50,00 € plastifieuse 70,00 €)

- frais de poste 471,00 €

Total recettes 7 396,56 €

total dépenses 4 203,61 €

Solde : + 3192,95 €

Au total 14 personnes ont voté pour.

Quitus

2 - Rapport moral et bilan d'activités de l'exercice du 13/12/2015 et 31/03/2017

Au 31/03/2017 Le Sphynx Club compte 61 membres à jour de cotisation (44 éleveurs, 17 sympathisants)

Pour rappel en décembre 2015 le nombre d'adhérents était de 12 éleveurs et 25 sympathisants, soit 37 membres. L'année précédente (2014) 21 éleveurs et 24 sympathisants soit 45 membres.

Le Sphynx Club a installé un logiciel serveur de comptabilité et gestion des adhérents. Ce logiciel (opensource gratuit) est Dolibarr. Nous avons maintenant adopté l'adhésion avec cotisation de date à date, Dolibarr permettant de faire le suivi précis. Ce logiciel serveur permet également de faire des factures pour toute transaction (adhésion, diplôme ou autre).

La présidente, Nathalie BADET a mené de longues et âpres discussions auprès du LOOF et la commission SQR pour défendre une baisse des quotas pour les spéciales d'élevage. Il y a eu des discussions interclubs et nombreux échanges avec la commission SQR. Cela a finalement abouti, pour le Sphynx Club, à la révision du quota qui a été divisé par 2 pour être ramené à 25.

Le Sphynx Club a organisé la spéciale d'élevage du 01/05 à Troyes, qui a été pour la petite équipe novice du CA, un galop d'essai, 26 sphynx inscrits et 23 présents. Cependant malgré de très longues discussions argumentées avec le LOOF et la commission SQR, la spéciale d'élevage de Troyes n'a pas été validée, ce qui fut totalement démoralisant et décourageant pour notre équipe qui venait juste de reprendre ce club, d'autant que nous n'avons pas été avertis, même à posteriori. Nous l'avons découvert par hasard en surveillant les listes. Cela a valu beaucoup d'énergie dépensée en pure perte et 450 euros de dotation LOOF qui ne rentreront pas.

La 2eme spéciale d'élevage fut le 20/11/2016 à Charleville Mézières, validée par le LOOF avec 56 sphynx présents, un record.

Le Sphynx CLUB a été sollicité par 30 Millions d'amis pour un article sur le Sphynx avec photos en juin 2016

Le sphynx club a participé par 2 fois en mars 2016 et mars 2017 au SIA grâce à la participation active d'Olivia HENRY, Nathalie BADET et Sylvie HEBERT. Lors du SIA de mars 2017, un sphynx était invité au trophée SQR et sélectionné parmi les 30 meilleurs chats du loof : GIZMO Le Mogwaï de Chatminath

Le sphynx club a participé à la réunion annuelle du LOOF.

Le Sphynx club a imprimé et distribué le calendrier CMH 2017. Au 31/03, 115 ont été vendus.

Le Sphynx Club a également fabriqué et vendu des mugs aquasphynx (grâce au génial dessin caricatural de Maninetti Floriane). 60 ont été faits, 27 vendus pour l'instant

Différents chantiers ont été lancés via des groupes de travail dédiés :

- révision de la charte qualité du Sphynx Club. Ce groupe de travail de 8 volontaires fut géré par Jérémy QUEBAUD, que nous remercions infiniment pour son travail. Ont participé :

Elodie KERRIEN
Florence De La CELLE
Corinne LORETTE
Sylvie Almalinorh HEBERT
Stephanie JULIEN
Nathalie BADET
Patrice HEBERT

- révision et explication du standard du sphynx, travail souhaité et dirigé par Adrien MAZZOLI et Florence de la CELLE. Ce dossier est encore en cours.

Participant :

Adrien MAZZOLI
Florence de la CELLE
Clémentine KOEINING
Corinne LORETTE
Jean-Luc GOUACHE
Nathalie BADET

-Projet commun de rédaction du livret d'accueil du chaton sphynx - Ce dossier est encore en cours.

Participant :

Jérémie QUEBAUD
Nancy LABYE-LIENARD
Sylvie Almalinorh HEBERT
Valérie LIEBAUX Aurélien ELUECQUE
Nathalie BADET
Francine PAGET
Clémentine KOENING
Elodie KERRIEN
Florence de la CELLE
Graziella Didier DUFRESNE
Jean Luc GOUACHE

- Database : préparation et mise en route des développements nécessaires au suivi des tests CMH, conformément à ce qui a été voté (charte CMH) lors de l'AG de décembre 2015
A ce jour elle contient plus de 7202 pedigrees et 2383 tests CMH

12 voix pour, 2 votes non exprimés . La nouvelle charte qualité est validée.

Quitus

3 Démission des fonctions de Président, Trésorier, Secrétaire et vote des nouveaux membres du CA en fonction des candidatures reçues

Trois Postes étaient ouverts pour le Conseil d'Administration du Sphynx Club.

Trois candidatures ont été présentées, Nathalie BADET Sylvie HEBERT (Almalinorh) et Stéphanie JULIEN.

Vote collégial des présents et représentés, le bureau est reconduit dans ses fonctions avec 13 votes pour et 1 vote non exprimé.

Quitus

4 - Validation de la nouvelle charte de qualité du Sphynx club

Dernier point de l'ordre du jour, la validation de la nouvelle charte de qualité du Sphynx club

8 personnes ont participé à l'élaboration de cette charte avec comme rapporteur Jérémie QUEBAUD

Ont participé :

Jérémie QUEBAUD
Elodie KERRIEN
Florence De La CELLE
Corinne LORETTE
Sylvie Almalinorh HEBERT
Stephanie JULIEN
Nathalie BADET
Patrice HEBERT

CHARTER QUALITE DU SPHYNX CLUB

La charte qualité du Sphynx Club est réalisé dans l'objectif de protéger les acquéreurs, en regroupant des éleveurs responsables.

Le Sphynx Club recommande aux éleveurs adhérents de travailler en faveur de l'amélioration de la race, sur les critères suivants :

- 1- Santé
- 2-Respect du standard
- 3-Conditions de détention
- 4-Conditions d'élevage
- 5-Sociabilisation et cession des chatons
- 6-Respect de la réglementation

Lors de l'adhésion au club, l'éleveur signataire s'engage à respecter la charte qualité dans sa totalité.

Les éleveurs s'engagent donc à faire preuve d'une éthique rigoureuse dans leur politique d'élevage, mais également dans leur politique de vente des chatons, et vis à vis des acquéreurs.

1- SANTÉ

L'éleveur signataire s'engage à assurer un suivi pour chaque animal et appliquer les recommandations de son vétérinaire (chatons, reproducteurs, retraités).

Le club recommande de vermifuger, vacciner, s'assurer du groupe sanguin, tester FIV & FeLV tout nouvel arrivant.

Le club exige d'effectuer les tests CMH régulièrement conformément à la charte CMH.

2- RESPECT DU STANDARD

L'éleveur s'engage dans une politique d'élevage, en faveur de l'amélioration et du respect du standard défini par le LOOF.

L'éleveur prendra soin de ne laisser partir en reproduction que des sujets pouvant apporter à la race, en ayant toujours en tête le respect du standard.

Le club encourage ses adhérents à participer aux expositions félines, et tout particulièrement aux spéciales d'élevage.

3- CONDITIONS DE DÉTENTION

Le bien être de ses chats, doit être une préoccupation majeure pour l'éleveur. L'éleveur doit veiller au bien être physique et émotionnel de tous ses chats et chatons, en fournissant :

- Une alimentation adaptée
- Des locaux adaptés (Absence d'élevage en cage)
- Des contacts humains avec l'éleveur et son entourage

4- CONDITIONS D'ÉLEVAGE

L'éleveur s'engage à :

- Sélectionner ses reproducteurs
- Ne pas mettre en reproduction volontaire ses reproducteurs avant 10 mois
- Planifier les mariages afin d'améliorer les caractéristiques de la race.
- Ne pas dépasser trois portées sur deux ans par femelle.
- Produire des chatons avec un pédigrée.

- Veiller à la diversité du pool génétique en ne reproduisant pas systématiquement les mêmes mariages.

5- SOCIABILISATION & CESSATION DES CHATONS

L'éleveur s'engage à ne pas céder ses chatons avant au minimum 12 semaines (recommandation 14 semaines).

Chaton au préalable identifié (puce ou tatouage) et ayant été vacciné : Primo vaccination + rappel (minimum coryza & typhus), par un vétérinaire.

Les chatons doivent être déclarés au LOOF (pour la France) ou au L.O du pays d'origine.

L'éleveur veille à la sociabilisation des chatons (bruits du quotidien, jeux, manipulation, ...).

Le Sphynx Club recommande vivement de stériliser avant départ, les chatons non destinés à la reproduction.

6- RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

L'éleveur adhérent s'engage à respecter la réglementation en matière d'élevage.

Le non-respect de la charte pourra entraîner l'exclusion de l'éleveur.

Le Sphynx Club décline toute responsabilité en cas de litige pouvant intervenir avec un des adhérents."

Au total 14 votes pour. La nouvelle charte de qualité est approuvée à l'unanimité.

Quitus

Clôture de séance à 23h08

Merci à tous les participants à cette AGO.

Les étapes suivantes :

Le CA élira ses fonctions clés, présidente, trésorière secrétaire.

Le nouveau CA rédigera un PV cette AGO et le publiera sur le site Web, l'enverra au LOOF et à la préfecture pour officialiser les changements.

Quitus et clôture d'AG

Présidente du Sphynx Club

Nathalie BADET

Secrétaire du Sphynx Club

Sylvie HEBERT





Procès-verbal

Démission et élection du nouveau Conseil d'administration de l'association Sphynx Club le 28/04/2017

L'Assemblée Générale présidée par Nathalie BADET, Présidente du Club.
Présents : Nathalie BADET, Stéphanie JULIEN et Sylvie Almalinorh HEBERT

La présidente Nathalie BADET rappelle l'ordre du jour ci-dessous. La séance commence
1 - Démission des fonctions de Président, Trésorier, Secrétaire et vote des nouveaux membres du CA en fonction des candidatures reçues
2 - Election du nouveau bureau

1 - Démission des fonctions de Président, Trésorier, Secrétaire

3 Postes étaient ouverts pour le Conseil d'Administration du Sphynx Club. Président, trésorier et secrétaire.

3 candidatures ont été présentées, Nathalie BADET (présidente sortante) Sylvie Hebert (Almalinorh) (secrétaire sortante) et Stéphanie JULIEN (trésorière sortante)

2 - Election du Président, du trésorier et du secrétaire et transfert du siège social.

Les postes de présidente trésorière et secrétaire étaient mis au vote.

Au poste de Présidente, Nathalie BADET était élue à l'unanimité.
Au poste de secrétaire et trésorière, Sylvie HEBERT (Almalinorh) était élue à l'unanimité.
Stéphanie JULIEN membre du CA

Coordonnées des membres du Conseil d'administration :

Présidente : Nathalie BADET, 6 place Georges forêt, 51530 Magenta tel : 06 29 73 65 19

Secrétaire/trésorière : Sylvie ORNANO, 21 rue du Rhône, 77176Savigny le Temple tel : 06 25 01 63 15

Membre du CA : Stéphanie JULIEN, 5 rue Pierre Midrin, 92310 Sèvres tel : 06 61 75 14 63

Quitus et clôture d'AG

Présidente du Sphynx Club

Nathalie BADET

Secrétaire du Sphynx Club

Sylvie HEBERT

